



## Formation-Action

### Devenir personne ressource du projet de prévention des risques psychosociaux (RPS) de l'établissement.

#### Objectifs de la formation :

Cette formation vise à outiller les futures personnes ressources RPS afin de leur permettre de mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS).

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Piloter, de manière autonome, une démarche structurée de prévention des RPS.**
- **Élaborer, formaliser et suivre un plan d'action de prévention primaire adapté au contexte de l'entreprise.**

#### Public :

Dirigeant, responsable RH, membre du CSE, représentant du personnel, responsable HSE ou chargé de prévention : toute personne impliquée dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention des RPS.

#### Prérequis :

Il est recommandé d'avoir suivi la formation INRS, *Acquérir des bases en prévention des risques professionnels* (non indispensable mais facilitant) et de disposer d'une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement de son entreprise.

#### Contenus :

- 1.Liens entre travail, organisation et santé
- 2.Repérage des facteurs de RPS
- 3.Approche par niveaux de prévention
- 4.Étapes de la démarche (ED 6349)
- 5.Cadrage de la démarche
- 6.Méthodologies d'analyse du travail réel
- 7.Élaboration / mise en œuvre / suivi / évaluation du plan d'action
- 8.Retours d'expérience.

#### Modalités :

La formation est proposée en INTER et INTRA entreprise. En INTRA entreprise, le programme est adapté au contexte de l'établissement. En INTER, les participants bénéficient du croisement de pratiques entre pairs.

5,5 JOURS - 38,5 heures

Formation référencée par la CARSAT Hauts-de-France.

PR  
RPS

#### Méthodes pédagogiques :

La formation-action favorise la transposition progressive des acquis dans le contexte réel de l'entreprise grâce aux travaux intersessions. : Alternance d'apports théoriques, de méthodes d'analyse, d'exercices pratiques et de mises en situation.

#### Evaluation des acquis :

L'évaluation est continue, les travaux intersessions constituent un support majeur de la validation des acquis À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise à chaque participant.

#### Durée : 5,5 jours

La formation se déroule sur une période de six mois, ce qui favorise l'appropriation progressive et l'intégration des apports dans la démarche réelle de l'entreprise.

- **4,5 jours** de formation collective (31,5 h) :

- **1 jour** (7h) d'accompagnement intersession réalisé par binôme paritaire, sur deux séquences de 0,5 jour afin de soutenir la mise en œuvre progressive de la démarche RPS dans l'entreprise.

**En format INTRA**, la réalisation d'une phase préalable d'ingénierie pédagogique est vivement recommandée. Cette étape permet d'analyser le contexte de l'établissement, de sécuriser les conditions de réussite de la formation-action, d'accompagner la constitution du binôme paritaire et d'ajuster le parcours aux enjeux spécifiques de l'entreprise.

**Dates et Lieu :** Nous contacter

#### Formatrice :

Nathalie Gonez, formatrice certifiée par l'INRS pour « S'initier à la prévention des RPS » et consultante référencée par les CARSAT Hauts-de-France et Ile-de-France.

**Information :** Nathalie Gonez.

Tel : 09 80 97 38 97 ou [ngomez@gps-site.fr](mailto:ngomez@gps-site.fr)